787 AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

AMF

216C0434
FR0010240994-FS0143

8 février 2016

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEXTRADIOTV

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 février 2016, la société par actions simplifiée Groupe News Participations[1] (12 rue d'Oradour-sur-Glane, 75015 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse :

- le 29 janvier 2016, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société NEXTRADIOTV et détenir, à cette date, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société WMC qu'elle contrôle[2], 14 801 189 actions NEXTRADIOTV représentant 20 756 981 droits de vote[3], soit 90,42% du capital et 90,33% des droits de vote de cette société[4].

 Le déclarant a précisé détenir, à cette date, 2 356 889 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (BSAAR) émis par NEXTRADIOTV, soit 97,84% des BSAAR en circulation, susceptibles de donner accès à 2 835 337 actions de NEXTRADIOTV[5] ;

- le 1er février 2016, les seuils de 95% du capital et des droits de vote de la société NEXTRADIOTV et détenir, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société WMC qu'elle contrôle[6], 15 627 298 actions NEXTRADIOTV représentant 21 583 090 droits de vote[2], soit 95,47% du capital et au minimum 96,67% des droits de vote de cette société[7].

 Le déclarant a précisé détenir 2 358 605 BSAAR émis par NEXTRADIOTV, soit 97,91% des BSAAR en circulation, susceptibles de donner accès à 2 837 402 actions de NEXTRADIOTV[4].

Ces franchissements de seuils résultent d'acquisitions d'actions NEXTRADIOTV dans le cadre de l'offre publique initiée par Groupe News Participations sur les titres de la société NEXTRADIOTV[8].

———

[1] Société contrôlée au plus haut niveau par M. Alain Weill, lequel par ailleurs détient directement une action NEXTRADIOTV représentant deux droits de vote.
[2] WMC détenant 6 181 616 actions représentant 12 137 408 droits de vote, soit 37,76% du capital et 52,82% des droits de vote de cette société.
[3] Etant précisé que M. Alain Weill détient directement une action NEXTRADIOTV représentant deux droits de vote
[4] Sur la base d'un capital composé de 16 368 966 actions représentant au maximum 22 980 279 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[5] Chaque BSAAR permettant de souscrire à 1,203 action de NEXTRADIOTV au prix unitaire de 21,23 €, à tout moment jusqu'au 7 novembre 2017.
[6] WMC détenant 6 181 616 actions représentant 12 137 408 droits de vote, soit 37,76% du capital et 54,36% des droits de vote de cette société.
[7] Sur la base d'un capital composé de 16 368 966 actions représentant au maximum 22 326 942 droits de vote (compte tenu de la perte de 653 337 droits de vote double), en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[8] Cf. décision D&I 216C0102 du 11 janvier 2016, D&I 216C0379 du 2 février 2016 et D&I 216C0391 du 3 février 2016.